



La Revue de l'Éducation Prioritaire dans l'Yonne

### Le mot du pilote

Cette revue de l'éducation prioritaire départementale a pour vocation de nous accompagner tout au long de l'année scolaire en fonction de l'actualité et des projets développés. Il est essentiel pour la réussite des élèves de continuer de renforcer l'action pédagogique et éducative dans nos réseaux. Je ne doute pas de votre engagement et vous en remercie. Vous n'hésitez pas à nous adresser vos remarques et autres propositions afin que cet outil puisse contribuer au mieux dans l'évolution de nos résultats scolaires.



Excellente lecture à tous,  
Nicolas Briolland

### L'éducation prioritaire dans l'Yonne

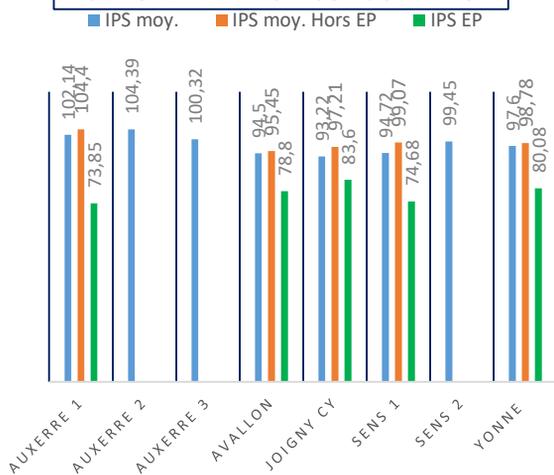
#### Quelques données

##### En quelques chiffres

- L'éducation prioritaire dans l'YONNE, c'est :
  - 7 REP répartis dans 4 circonscriptions: Auxerre 1, Avallon, Joigny CY, Sens 1;
  - 6 collèges;
  - 35 écoles et 263 classes;
  - 4 327 élèves de primaire, 3 197 collégiens;
  - 131 dispositifs classes dédoublées, 1 573 élèves concernés.



IPS MOYEN PAR CIRCONSCRIPTION



#### L'Indice de Position Sociale (IPS)

« L'IPS permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. Pour chaque PCS, la valeur numérique de l'IPS correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. (...) les diplômes, les pratiques culturelles, les conditions matérielles, le capital culturel et l'implication des parents dans la scolarité. »

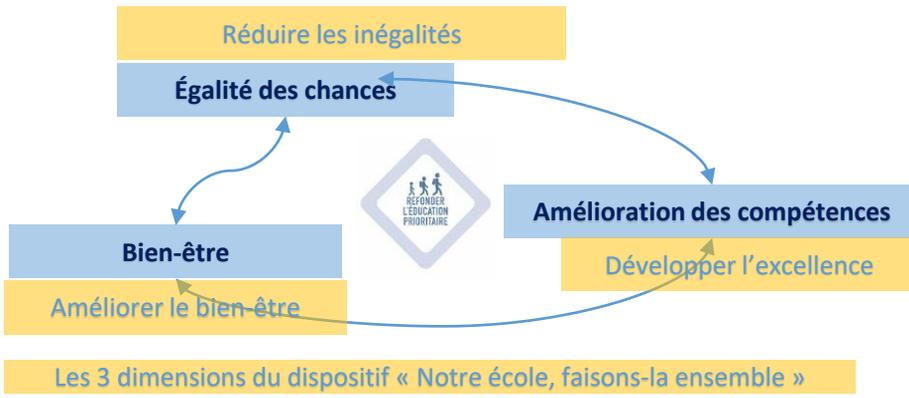
Pour en savoir plus sur l'IPS et son calcul : [https://data.education.gouv.fr/explore/datas/et/fr-en-ips\\_ecoles/information](https://data.education.gouv.fr/explore/datas/et/fr-en-ips_ecoles/information)



La Revue de l'Éducation Prioritaire dans l'Yonne

## L'éducation prioritaire

À la convergence des 3 grands axes de la politique éducative



## Les six priorités du référentiel

### Priorité 1

Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

### Priorité 2

Conforter une école bienveillante et exigeante

### Priorité 3

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

### Priorité 4

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

### Priorité 5

Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

### Priorité 6

Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux



Mission éducation prioritaire et politique de la ville, DSDEN 89

✉ [educationprioritaire89@ac-dijon.fr](mailto:educationprioritaire89@ac-dijon.fr) ☎ 03 58 43 80 47 🐦 @EdPrioritaire89

<https://pedagogie89.ac-dijon.fr/?-Education-prioritaire->

